

EWSI Analysis on Voluntary and Citizens' Initiative: France

1 INTRODUCTION

Are considered as citizens' initiatives all activities mobilising large numbers of volunteers (e.g. in workplaces, schools, local communities, etc.) to support immigrants' long-term integration and/or open up the public to integration matters and diversity. **These initiatives most notably involve people-to-people or mutual learning activities** matching migrants with mentors, peers or people volunteering their time or space. These initiatives may concern housing, mentoring, child or university-level education, extracurricular activities for children, lifelong learning, language learning, information provision, assistance with public services, translation, job preparation, awareness-raising/advocacy, etc.

Given EWSI's thematic focus, the emphasis is placed on citizens' initiatives focusing on long-term reception (e.g. during the asylum procedure) and integration (of beneficiaries of international protection and/or other categories of migrants), and not on the **initial front-line humanitarian reception for asylum-seekers** (e.g. food, clothing, shelter before entering the reception phase).

2 ELEMENTS DE CONTEXTE – INITIATIVES CITOYENNES ET POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

Avant d'évoquer l'engagement citoyen dans la prise en charge des migrants présents de longue date en France ou installés plus récemment, il est nécessaire de préciser succinctement la manière dont l'action publique s'est structurée depuis des années au service de l'intégration des migrants.

La France est un pays où la question de la présence de migrants arrivant à un endroit donné en nombre est ancienne. Dès 1850-1880 la France, à travers le monde des entreprises (les patrons d'industrie notamment) recourt à la migration pour permettre de faire face aux besoins de main-d'œuvre. La prise en charge de ces personnes (que l'on va chercher via notamment des organisations religieuses) est assurée pour partie par ceux qui ont souhaité leur arrivée et par les populations déjà présentes, notamment par leurs compatriotes arrivés précédemment.

La création en France, à compter de 1901, d'un statut associatif va donner une place particulière aux associations dans la prise en charge des immigrés et dans le processus d'intégration. Les associations d'aide (philanthropique, religieuse...) structureront l'accueil de ces migrants, exilés et des réfugiés et cela dès l'entre-deux guerres¹.

¹ Cf. : <http://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00807844/document>, page 30

Au fil des ans et notamment à partir du moment où les migrations seront gérées plus par l'Etat que par les entreprises, le partenariat avec les associations se fera plus fort. Ce mouvement débutera de manière marquée après la Seconde Guerre mondiale et encore plus dans les années 60. Ainsi, partant de mouvements spontanés (personnes se mettant aux services d'autres), des associations (rassemblement de bénévoles poursuivant un but commun) dédiées à l'accueil et à l'aide auprès des étrangers (quel que soit leur statut) se structurent. Elles visent à répondre aux besoins de ces migrants en termes de secours, de connaissance de la langue, etc. Le fait de se constituer en association permet, en effet, à ces personnes de bénéficier de moyens financiers, logistiques (locaux) pour répondre aux situations vécues. On peut illustrer cette situation par l'histoire du mouvement des [ASTI](#) - Associations de solidarité avec tout(e)s les immigré(e)s.

Il faudra attendre l'année 1981, avec l'autorisation donnée aux étrangers de se constituer en association librement, pour voir se développer des associations portées par des immigrés eux-mêmes pour secourir, aider les immigrés.

L'après-Seconde Guerre mondiale est également la période pendant laquelle l'Etat français va mettre en place, puis structurer les instances chargées d'insérer les immigrés (principalement venant pour des raisons économiques) via le logement, la question de la langue. Dès ce moment et encore plus à compter des années 60, les associations vont devenir des « partenaires » incontournables de l'action de l'Etat par l'octroi de financements permettant le développement des actions. Parmi ces associations, si certaines sont avant tout constituées de salariés (notamment pour celles bénéficiant de moyens financiers importants), nombre d'entre elles reposent majoritairement sur un engagement citoyen bénévole. Le développement des enjeux liés à l'asile à compter des années 50 va également placer les associations en interlocuteur de l'Etat pour la mise en place de l'accueil².

Si au fil du temps la place des associations dans la mise en œuvre de la politique publique a évolué (avec une diminution du nombre d'associations et un partenariat de plus en plus souvent inscrit dans une logique de prestation), les associations (et donc l'engagement citoyen) demeurent un enjeu clé et incontournable.³

Du fait de cette histoire, de la structuration du mouvement associatif en France et de son lien aux étrangers ainsi que de la place des associations dans l'action sociale et l'action publique auprès de l'Etat, il est difficile de distinguer « initiatives citoyennes » et « mouvement associatif » dans la mesure où les deux sont intimement liés.

² Cf. : http://www.persee.fr/doc/polix_0295-2319_1990_num_3_12_1425

³ Cf. : <http://www.interieur.gouv.fr/content/download/37592/284389/file/12-015-01%20-%20Investir%20dans%20les%20associations%20pour%20r%C3%A9ussir%20l'int%C3%A9gration.pdf>

3 CRISE DES MIGRANTS ET ENGAGEMENT CITOYEN

Rappelons que l'engagement citoyen qui fait suite à la « crise des migrants » de l'été 2015, s'inscrit en France dans un contexte particulier⁴. Pour mémoire, le gouvernement français s'est engagé en septembre 2015 à accueillir 24 000 réfugiés sur deux ans. Il a mis en place en début septembre un coordinateur national afin de faciliter le dialogue entre élus et Etat. L'arrivée de ces migrants se fait dans un contexte de forte tension en France, meurtrie en janvier puis en novembre 2015 par des attentats sans précédent. De fait, l'accueil de ces migrants provoque à la fois des élans de générosité et une mobilisation active de la société civile, mais également des discours de haine et de rejet⁵.

Cette ambivalence des positionnements est assez bien illustrée par les réactions suscitées par l'existence de la « jungle » de Calais. Les comportements, y compris ceux de la Ville de Calais, oscillent entre mise en avant des atouts que représentent ces migrants et stigmatisation⁶.

De nombreux Français se sont mobilisés pour répondre à cette crise et à la détresse des migrants. Si cela ne s'est pas traduit par des banderoles et des accueils spectaculaires (par rapport aux Allemands par exemple), nombre d'articles mettent en avant la mobilisation existante et les nombreux appels téléphoniques. D'ailleurs « l'élan de solidarité est tel que de nombreuses associations caritatives croulent sous les appels et les propositions de dons, parfois inadaptées aux besoins réels⁷ ». Ainsi plusieurs structures ont publié, dès septembre 2015, un appel aux pouvoirs publics afin de mieux « structurer » leurs initiatives. Les initiatives se sont multipliées⁸.

La difficulté a parfois été pour ces bénévoles de savoir à qui s'adresser pour aider, apporter leurs aides. Nombre de sites, de blogs ont été créés pour répondre à ces demandes. On peut évoquer le portail des solidarités avec les migrants et réfugiés aiderlesrefugies.fr et portail [Alsace terre d'accueil](http://Alsace.terre.d'accueil).

La presse s'est également fait l'écho des différentes démarches possibles. Voici quelques exemples :

- « [Quelles initiatives pour aider les migrants en France ?](#) », Le Monde.fr, 04/09/2015.
- « [Ce que vous pouvez faire pour aider les migrants](#) », Europe 1, 04/09/2015.

⁴ Cf. : <https://ec.europa.eu/migrant-integration/news/france-actions-et-reactions-multiples-sur-laccueil-des-refugieslangen>

⁵ Cf. : <http://www.bastamag.net/A-l-oppose-des-discours-rances-panorama-de-cette-France-qui-tente-de-prendre>

⁶ Cf. : <http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/20150811.OBS4028/avec-les-migrants-a-calais-les-anglais-ne-viennent-plus.html>

⁷ Cf. : <http://www.leparisien.fr/societe/comment-apporter-une-aide-utile-aux-refugies-11-09-2015-5083063.php>

⁸ Cf. : <http://www.leparisien.fr/informations/ces-francais-tendent-la-main-aux-migrants-05-09-2015-5063409.php>

4 LES NOUVEAUX ENGAGES : QUELS PROFILS ?

Les profils des personnes qui s'engagent face à cette crise sont très variés, mais les données actuellement disponibles ne permettent pas d'en établir une typologie.

Toutefois, il est possible d'identifier certains types d'acteurs comme les personnalités notamment du spectacle, les universitaires⁹ avec une aide technique (livre, mais aussi par un accompagnement des étudiants étrangers mais aussi de nombreux anonymes.

Ce sont également des organismes classiques qui mettent en place de manière originale un outil permettant de contribuer à venir en appui des migrants. La création d'un Guide du Routard spécial réfugiés illustre cette dynamique¹⁰.

5 UNE FORME D'ENGAGEMENT INNOVANT ?

Description and comparison of innovative or entrepreneurial aspects of the old versus new initiatives.

Compte tenu de l'ampleur des enjeux, il est intéressant de relever que cela a nécessité :

- D'une part, la mise en place d'initiatives coordonnées à l'échelle de villes ou collectivités volontaires,
- D'autre part, une dynamique partagée entre l'Etat et les collectivités volontaires afin de disposer de réponses adaptées. Dans ce domaine, le gouvernement français a organisé le 12 septembre 2015, une réunion avec les Maires prêts à accueillir des migrants pour les aider dans leurs démarches.
- Enfin un sursaut citoyen, d'individus qui veulent spontanément faire face aux situations dont ils ont eu connaissance.

Ce sursaut citoyen s'est traduit par la mobilisation de personnes de manière spontanée. Si « 56 % des Français sont toujours hostiles à l'accueil des migrants, selon un sondage Elabe pour BFMTV publié jeudi 3 septembre 2015, c'est huit points de moins que dans une autre enquête menée début juillet par l'Ifop pour le Figaro¹¹ ».

⁹ Cf. : <http://www.crous-strasbourg.fr/fr/Actualites/les-institutions-universitaires-fran%C3%A7aises-sengagent-pour-laccueil-des-r%C3%A9fugi%C3%A9s> et <https://www.unistra.fr/index.php?id=23110>

¹⁰ Cf. : <http://www.lejdd.fr/Societe/Un-Routard-special-refugies-751791>

¹¹ Cf. : <http://www.la-croix.com/Actualite/France/Face-au-drame-des-migrants-des-particuliers-agissent-2015-09-03-1351853> ou encore <http://www.bastamag.net/A-l-oppose-des-discours-rances-panorama-de-cette-France-qui-tente-de-prendre>).

A l'occasion de cette crise, des sites internet ont été créés. Ils visent à :

- Répondre à la demande d'investissement de particuliers. C'est cas pour [Passeurs d'hospitalités](#), blog destiné à informer, inviter à réfléchir, mieux faire comprendre, sensibiliser à la situation des exilés à Calais.
- Mettre en lien les personnes disposées à apporter une aide et des structures/personnes en recherche de personnes volontaires :
 - o [Vague citoyenne](#)
 - o La plate-forme numérique CALM (**Comme A La Maison**). Mise en place par [l'association d'aide aux réfugiés Singa](#), elle fonctionne comme n'importe quel outil de mise en relations. Il suffit de se connecter et de laisser ses coordonnées. Sauf que l'engagement n'est pas commercial, mais social. Les réfugiés y postent leurs besoins, tandis que les particuliers y offrent un hébergement ou un soutien¹².
 - o [Revivre](#) : La permanence pour les réfugiés syriens en France (Paris, XXe) est ouverte aux propositions d'hébergement de réfugiés.
 - o « [Welcome en France](#) ».

Cette mobilisation a donné lieu à des rassemblements spontanés, des dons financiers, mais surtout ces démarches se font en dehors de toute organisation institutionnelle. Elle a également été l'occasion de constater les nombreuses initiatives citoyennes (récentes ou plus anciennes) existantes antérieurement.

6 VALEUR AJOUTEE DE CES DEMARCHES CITOYENNES

Les villes concernées ont essayé de tirer au mieux parti de la solidarité spontanée qui s'est exprimée en mettant en place des réponses adaptées.

On peut également évoquer la volonté des villes comme de l'Etat de s'inscrire dans une logique d'anticipation dans la mesure où on est confronté en France à un décalage entre l'annonce par les médias des arrivées de migrants et la réalité sur les territoires. Cette réalité est marquée par une arrivée dans la durée, sur une période longue et s'inscrivant dans un contexte de flux continu de migrants (dont l'importance est variable selon les territoires).

Il est intéressant de prendre comme illustration la manière dont la Ville de Strasbourg a proposé de faire face à la crise des migrants et à la mobilisation des citoyens. Plusieurs articles rendent compte à la fois de la mobilisation citoyenne, mais aussi de la complexité de la prise en charge de ces personnes¹³. La Ville de Strasbourg a mis en place dans un premier temps un numéro vert et un formulaire en ligne pour identifier les personnes volontaires et les apports possibles de celles-ci.

¹² Cf. : http://www.lemonde.fr/festival/article/2015/09/10/succes-de-calm-la-plate-forme-numerique-qui-connecte-refugies-et-benevoles_4751148_4415198.html

¹³ Cf. : <http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/migrants/20150909.OBS5559/migrants-strasbourg-sur-le-pont-pour-accueillir-les-refugies.html>

Sur cette base, les personnes ont été recontactées par courrier afin de leur proposer de participer à des réunions avec les associations en charge (au regard de leurs missions) de l'accueil et de l'accompagnement de ces publics. Ces réunions ont un double objectif : d'une part, informer sur les personnes qui arrivent, leurs situations et les démarches qui vont être les leurs et d'autre part, proposer à ces personnes de se mobiliser au service de structures déjà existantes par un appui bénévole, mais aussi par des soutiens financiers ou via des dons.

Au-delà de Strasbourg, nombre de villes, de territoires se sont mobilisés. Ainsi en septembre 2015, un appel à la constitution d'un réseau de villes solidaires avait été fait par le premier secrétaire du Parti socialiste. Plusieurs communes y ont répondu favorablement¹⁴. S'il n'est pas possible d'être exhaustif dans ce domaine, on peut néanmoins citer quelques initiatives : celles mises en œuvre en [Auvergne](#), celles développées dans le [Nord - Pas-de-Calais](#) ou encore à [Grenoble](#).

Les « nouveaux » migrants arrivent donc dans un contexte où d'autres flux existent. La plus-value réside dans le fait de les faire coexister de manière harmonieuse, en évitant les effets de concurrence entre « publics ». Ainsi à de nombreux endroits, via des [médias](#), mais aussi des collectivités (comme c'est le cas pour Strasbourg), l'enjeu a consisté à mettre en avant les initiatives et structures, notamment associatives, déjà existantes, de les renforcer plutôt que de les démultiplier. Sachant que ce déploiement présente plusieurs risques : un éparpillement, des structures faisant doublons, un manque de financement dans la durée et un manque de professionnalisme. Prendre en charge ces publics nécessite une formation adaptée à la fois en raison du traumatisme qu'ils ont subi, mais aussi de la complexité des dispositifs et du cadre juridique qui est le leur.

Une volonté de regarder ce qui se passe ailleurs le partage d'une réflexion, d'un questionnement à l'échelle européenne, mais aussi le partage d'expériences, d'initiatives citoyennes pour aller plus loin. C'est ce que propose [Médiapart](#).

7 IMPACT

Il est difficile de faire un retour sur les initiatives menées car elles sont encore trop récentes. Pour autant, on s'aperçoit que l'émotion collective a suscité une dynamique particulière et peut-être permis la mise en place de réponses par l'action publique (collectivités et Etat) qui n'aurait pas vu le jour (ou pas sous cet aspect) sans cet engagement, cette interpellation citoyenne.

Cette crise et les initiatives qu'elle a suscitées ont également eu pour effet un regain d'intérêt pour les enjeux et questions migratoires avec une demande d'organisation de temps d'échanges, la mise à disposition de ressources. A ce titre, on peut citer [cette production](#) par l'ORIV, centre de ressources politique de la ville, intégration et discriminations en Alsace Champagne Ardenne Lorraine.

¹⁴ http://www.lexpress.fr/actualite/societe/migrants-quelles-sont-les-villes-francaises-futures-terres-d-accueil-des-refugies_1712904.html